Fiche incident ou accident

le jour même, des faits

Enfant

Date, heure, lieu

Activité en cours

Rédigé par

Ce qui s’est passé

Dans l’ordre, sans interprétation

Soins donnés

Personnes prévenues

Famille, direction, secours, à quelle heure

Témoins

Suites données

Signature du rédacteur

Visa de la direction

Un accident grave fait l’objet d’une déclaration aux services de l’État selon la procédure en vigueur : cette fiche ne la remplace pas. Modèle à adapter : les obligations exactes dépendent du type d’accueil et de la réglementation en vigueur (code de l’action sociale et des familles, services départementaux de la jeunesse). Vérifiez-les avec votre organisateur.

ADéPA · Outil gratuit · Usage et copie autorisés. Revente interdite.